



*Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques*

*Association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général,  
agrée usagers du système de Santé et agréée protection de l'Environnement*

*Boîte 64 – 206 quai de Valmy • 75 010 Paris • Tél : 01 42 47 81 54*

*Site : [priartem.fr](http://priartem.fr) • E-mail : [contact@priartem.fr](mailto:contact@priartem.fr)*

# DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE

## Retour d'expérience à Bordeaux

Comité de dialogue ANFR du 2 février 2021  
PRIARTEM : Elisabeth Renwez et Sophie Pelletier

# Contexte

## A Bordeaux :

- Charte de 2012, Réunions de concertation Ville de Bordeaux / opérateurs, tous les trimestres
- DIM régulièrement mis à disposition du public sur le site internet de la mairie de Bordeaux

**Le plus souvent :** les riverains ne sont informés qu'au moment de l'installation de l'antenne (frustration, défiance,...)

A titre d'exemple, dans l'agglomération Bordeaux Métropole, 1 seule mairie sur 28 met à disposition les DIM sur internet

# DIM Bordeaux - octobre 2020

- 99 dossiers, soit environ 300 antennes (?)
  - *le comptage des nouvelles antennes est sujet à discussions....*
- Antennes 5G pour l'essentiel
  - *les fréquences autres que 3,5 GHz sont elles utilisées pour la 4G ou la 5G ?*
- 59 projets situés à moins de 100 m d'un établissement sensible (110 ERP sensibles concernés au total)

# Analyse des DIM

## **La compréhension des projets est difficile pour le public...**

- des contenus différents selon l'opérateur
- des éléments très techniques sur les antennes et les fréquences présentés de diverses manières

## **... et les informations fournies ne sont pas toutes à jour**

- des « documents élaborés par l'Etat » datant de 2017, sans information sur la technologie 5G
- délai d'instruction réduit à 1 mois suite à la loi Elan
- manque d'info sur nouvelles expertises de l'Anses

# Analyse des DIM

## **Les informations relatives à l'estimation des niveaux d'exposition sont insuffisantes :**

- le rapport de simulation n'est jamais fourni dans le DIM (non demandé par le maire)
- seuls des résultats chiffrés de simulation des antennes à faisceau fixe et orientables sont indiqués au droit des établissements sensibles
- absence d'évaluation de l'exposition globale générée par l'ensemble des antennes projetées sur un même site.

## **Des niveaux d'exposition élevés sont annoncés :**

- des résultats de modélisations (nouvelles antennes) de l'ordre de 4 à 5V/m, parfois au droit de crèches

# Analyse des DIM

## **De nombreuses incohérences sont relevées :**

(approche simple de comparaison de plusieurs DIM déposés pour un même immeuble) :

- nombres d'établissements sensibles dans un rayon de 100 m différents suivant l'opérateur
- écarts significatifs entre les résultats de l'estimation de l'exposition fournis par chaque opérateur
- la localisation des antennes est parfois erronée

# Synthèse

<b>Nombre total d'antennes ajoutées</b>	<b>303</b>	
Nombre d'antennes 2G 3G ou 4G existantes	285	Refarming ?
Nombre d'antennes 3G ou 4G ajoutées	27	
Nombre d'antennes concernées par ajout fréq. 700MHz	18	Refarming ?
Nombre d'antennes 5G ajoutées (3,5GHz)	276	
<b>Hauteur antenne mediane</b>	<b>25</b>	
Hauteur antenne min	15	
Hauteur antenne max	70	
<b>Nombre total d'établissements sensibles à moins de 100 m</b>	<b>110</b>	
Opérateur 1	22	
Opérateur 2	70	Nombre d'ES sur évalué ? Rayon de 200 m au lieu de 100 m
Opérateur 3	1	Nombre d'ES sous évalué
Opérateur 4	17	
<b>Simulation en V/m mediane (tous opérateurs)</b>	<b>1,35</b>	
Simulation en V/m min	<b>0,01</b>	
Simulation en V/m max	<b>4,66</b>	
Opérateur 1	3,3	
Opérateur 2	0,64	Niveau d'exposition sous évalué ?
Opérateur 3	2,6	Non représentative
Opérateur 4	1,88	
<b>Autorisation nécessaire (urbanisme) Nombre de DP</b>	<b>13</b>	
<b>Autorisation nécessaire (urbanisme) Nombre de PC</b>	<b>1</b>	
<b>Nombre total de DIM</b>	<b>99</b>	Date début de travaux annoncée :
Opérateur 1	29	En aout 2020
Opérateur 2	34	En décembre 2020
Opérateur 3	10	En octobre et novembre 2020

# Quelques pistes d'améliorations

- **Concernant le contenu des DIM**

- Clarifier la consistance des projets suivant un cadre commun (quelles technologies et fréquences existantes et futures, nombre d'antennes existantes, modifiées ou créées)
- Ajouter un « résumé non technique »
- Évaluer l'impact des nouvelles installations par rapport au niveau global d'exposition existant
- Présenter les résultats de simulation suivant les lignes directrices nationales de 2019
- Harmoniser les méthodes de comptages des établissements sensibles (source unique, distance unique)
- Préciser le déroulement des travaux : début fin travaux, date de mise en service effective des antennes (pas que théorique)

# Quelques pistes d'améliorations

- **Pour garantir la transparence et l'information du public :**
  - Demander aux mairies de mettre les DIM à disposition du public : dossiers sur Internet, infos d'actualités sur site internet et magazine papier...
  - Adopter une communication spécifique pour les riverains directement concernés, par exemple dans un rayon de 100 m ? : affiches d'information aux abords du site support d'antennes,...
  - Les communes avoisinantes impactées par les nouvelles AR devraient recevoir les DIM et simulations.